

# Europe : elles aiment un peu, beaucoup, pas du tout

Autor(en): **Chaponnière, Corinne**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **83 (1995)**

Heft 1

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-280567>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



# Elles aiment un peu, beaucoup, pas du tout

*Les féministes sont partagées. Des eurosceptiques aux euphoriques, de Bruxelles à Zurich, une poignée de femmes s'engagent et s'interrogent. Face à elles, près des trois quarts des Européennes n'ont rien à dire. Chronique d'un bastringue ordinaire.*

**B**ruelles, 17 novembre 1994, 10 heures du matin. Dans l'immense hall du Parlement européen, les voix qui forment l'indistinct brouhaha sont nettement plus hautes que d'habitude. Et lorsque, avec trois quarts d'heure de retard, l'hémicycle enfin comble fait silence pour écouter le premier orateur, une observatrice habituée des lieux trouvera ce jour-là l'assemblée particulièrement bigarrée.

Mais qui s'en étonnerait encore? «Les femmes et la construction européenne», titre de la Conférence qui occupe pendant deux jours le nouveau Parlement de Bruxelles, n'intéresse à l'évidence que des femmes.

Les organisatrices – l'Université catholique de Louvain, avec le soutien de la Commission européenne – n'ont pourtant pas lésiné sur la qualité des invité-e-s, si on a l'innocence de croire le programme. Rien de moins que le président de la commission, Jacques Delors, pour le speech d'introduction, suivi des cinq nouvelles commissaires européennes, ainsi que toutes les ministres chargées de l'Égalité des chances dans les quinze pays membres de l'Union européenne, plus la déléguée norvégienne, et enfin quelques vedettes du monde féministe et politique, comme la théoricienne française Antoinette Fouque, aux côtés de ses concitoyennes Simone Veil et Edith Cresson.

## Défections

Mais le thème des femmes se révèle décidément fort peu porteur par les temps qui courent. D'entrée de jeu, le ton est donné. A 11 heures, un collaborateur de Jacques Delors vient annoncer qu'il s'exprimera à sa place, le président ayant autre chose à faire ce matin-là. La défection de Jacques Delors se révélera bientôt la règle, avec

<sup>1</sup> Cette débâcle parmi les participant-e-s s'est avérée, par la suite, due à une «tactique» des organisatrices. De leur propre aveu, elles ont choisi de mettre au programme les noms des personnes qu'elles invitaient, considérant apparemment leur refus ou leur remplacement comme de simples anicroches techniques.



Un bastringue ordinaire.

l'absence de la quasi-totalité des vedettes annoncées. Sur les cinq commissaires, seule la Danoise (comme pas hasard) Ritt Bjerregaard était là. Et sur les 16 ministres de l'Égalité, toutes (sauf la Belge) s'étaient fait remplacer par des personnes de leur cabinet si pressées de repartir qu'en fait de débat, elles se sont succédé au podium pour un monologue stressé par l'imminence de leur avion. Pas plus présente que Simone Veil ou Edith Cresson, Antoinette Fouque, quant à elle, était retenue à Strasbourg pour une résolution «urgente» sur les femmes kurdes...<sup>1</sup>

Malgré le risible décalage entre les promesses du programme et sa réalité, les deux jours de conférence à Bruxelles auront néanmoins été instructifs à plusieurs égards. Négativement, cette conférence européenne ne laisse hélas plus beaucoup de doute sur le creux abyssal de la vague féministe en Europe. Mais plus positivement, la conférence a permis aussi de faire le point sur l'état de la question féminine européenne dans plusieurs de ces aspects. Et

pour complexe, la question est complexe. De l'euroféminisme à la sous-représentation des femmes dans les organes de décision, du «déficit démocratique» de l'Union européenne aux effets de la crise sur l'emploi des femmes – il n'y a guère de sujet «féminin» qui ne soit européen ni guère de sujet européen qui ne touche les femmes.

Bon an mal an, après deux journées d'exposés inégaux, et grâce à la clairvoyance des intervenantes chargées de la synthèse finale, on parvint tout de même à sérier les problèmes. Bien sûr, pour un public extérieur à l'Union, beaucoup de questions soulevées ici paraîtront relever de la cuisine euro-européenne, sans intérêt direct pour les femmes suisses. Mais au-delà de leur caractère institutionnel, il s'agit souvent des raisons mêmes pour lesquelles dans plusieurs pays nordiques, comme en Suisse, les femmes se révèlent particulièrement méfiantes à l'égard de l'Europe. De plus, l'ouverture des négociations bilatérales entre la Suisse et l'Union européenne,



qui s'annoncent difficiles, ne manquera pas de relancer le débat sur la nécessité d'adhérer à l'Union, ou aux vestiges de l'EEE. Aussi les questions que se posent aujourd'hui les femmes, un an après l'entrée en vigueur du Traité de Maastricht, valent la peine d'être analysées – à défaut d'être toujours partagées. Les quelques centaines de femmes présentes à Bruxelles les 17 et 18 novembre étaient toutes acquises au moins à une même cause, liées par une même aspiration: celle de construire une Europe plus égalitaire, plus juste et plus démocratique. Une aspiration assez haute et légitime pour être partagée par d'autres femmes hors du «club»...

## L'euroféminisme

Tel qu'il se présente aujourd'hui, l'euroféminisme peut se décrire en termes de reproches et d'espoirs. D'une part, l'Europe est fortement critiquée; mais elle est critiquée à la mesure des attentes, toujours fortes, qui pèsent sur elle. Au fond, à chaque reproche que font les femmes à l'Europe correspond un espoir déçu. Mais cet espoir déçu ne renie pas l'Europe elle-même; il se transforme aussitôt en un nouvel espoir d'une autre Europe qui, elle, saura répondre et réaliser tous les vœux.

Si la liste est interminable des espoirs déçus et renouvelés, ainsi que des remèdes proposés, la liste des reproches en revanche peut se résumer à trois: institutionnellement et dans la réalité, l'Europe n'est pas assez féministe; pas assez démocratique; pas assez sociale.

Pour compliquer cette belle simplicité, les trois griefs se mélangent, se superposent, se télescopent et se soutiennent constamment les uns les autres. Le «déficit démocratique» (dernière formule à la mode de l'eurojargon) expliquerait en grande partie le manque d'engagement féministe; l'absence des femmes et des valeurs féministes expliquerait le déficit social de l'Europe, etc. Toutes les combinaisons sont permises, donnant lieu à partir des mêmes ingrédients à une variété de maux, et surtout de remèdes.

## Le «déficit démocratique»

C'est le plus souvent en guise d'explication au «déficit féministe» qu'a été invoqué le «déficit démocratique» de l'Europe. Assez curieusement en effet, les expertes européennes sont unanimement convaincues que des institutions plus démocratiques rendraient *automatiquement* l'Europe plus féministe. A peine transposée, cette assurance rappelle celle, plus ancienne, des féministes marxistes pour qui la venue du «grand soir» et l'avènement d'une société égalitaire allaient *naturellement* résoudre les rapports de sexe. La conviction semble en tout cas tout aussi ancrée qu'avec des organes de décision plus représentatifs, désignés plus démocratiquement, l'Europe serait plus féministe.



Mme Miet Smet, ministre belge de l'Emploi; M. Padraig Flynn, commissaire de l'Emploi et des Affaires sociales.

Ainsi, véritable potion magique contre le machisme des rouages européens, l'accroissement des pouvoirs du Parlement est revenu toutes les deux heures dans les discours des participants, non contents des petits progrès accomplis par le Traité de Maastricht sur cette voie. De même, la revendication d'une Constitution européenne, réclamée depuis des années par une fraction du Parlement européen ainsi que le renforcement du concept ébauché par Maastricht de la «citoyenneté européenne» ont figuré au chapitre des réformes favorables aux intérêts des femmes.

Personne n'est parvenu, malheureusement, à expliquer clairement en quoi un Parlement plus fort, une Constitution, ou même une citoyenneté renforcée permettraient aux femmes une Europe meilleure. Car si toutes s'accordent à revendiquer plus de démocratie, la noblesse de cet objectif dispense de le motiver. Et c'est bien là le problème: le même reproche recouvre toutes sortes d'acceptations et, formulé au nom des femmes, se réfère à des valeurs féministes fort diverses.

Pour les anti-européennes déclarées (les Nordiques, par exemple, mais aussi les Suissesses qui ont milité contre l'UE ou l'EEE), le seul fait que l'Europe soit un pouvoir supranational le rend antidémocratique. Ce reproche est sans appel, puisqu'il conteste l'existence même d'une Union européenne.

En revanche, pour de nombreuses Européennes pas vraiment opposées, mais sceptiques ou réformistes, le «déficit démocratique» de l'Europe désigne, un peu mythiquement, le côté lointain de Bruxelles: trop loin des peuples, trop loin des citoyens, trop loin de la vie quotidienne, trop loin de la base... donc (!) trop loin des femmes. Ce qui s'oppose ici à la démocratie, c'est «l'eurocratie» – ses fonctionnaires, ses procédures de décision, son inaccessibilité.

Enfin, le reproche du «déficit démocratique» trouve une acceptation plus spéciali-

sée, franchement institutionnelle, dans les milieux politiques, ou familiaux du système européen. Il s'agit de contester la légitimité démocratique des pouvoirs européens, à commencer par celui de la commission, voire du Conseil des ministres, au profit d'un plus grand pouvoir du Parlement européen. Parce qu'il est élu démocratiquement, «le renforcement du rôle du Parlement a déclaré à la suite de beaucoup d'autres la porte-parole du Ministère de l'égalité autrichien, signifierait le renforcement du rôle des femmes.»

Formulés lors de la Conférence sur les femmes et la construction européenne, ces reproches sur le déficit démocratique de l'Europe font preuve de beaucoup d'imagination. Car, s'il s'agit de contester au nom des femmes la légitimité démocratique de l'Union européenne, l'aspect le plus indiscutable reste la sous-représentation des femmes dans toutes les instances de décision. Mais contrairement aux autres reproches qui permettent aisément d'accuser Bruxelles (c'est-à-dire «les autres»), cette défaillance démocratique n'est imputable, elle, qu'aux gouvernements nationaux. Ce sont eux qui désignent les commissaires, membres de la Commission européenne (depuis janvier, 5 femmes sur 20). Et surtout, surtout!, ce sont les ministres des pays membres qui, tout au long de l'année, prennent l'ensemble des décisions communautaires, sauf celles qui sont prises directement par les chefs d'Etat et de gouvernement lors des conseils (ou «sommets») européens. Ainsi, lorsque 50% des ministres des pays membres seront des femmes, les conseils de ministres seront mixtes, et sans doute également la commission nommée par des gouvernements... mixtes. Selon le système de décision européen actuel, toute autre interprétation du «machisme» de l'Union européenne est de la fioriture.

Les participantes de la conférence de Bruxelles ont été nombreuses à reprocher à l'Union européenne son peu d'engagement



au chapitre social, comparativement aux chapitres économique, monétaire et politique.

Dans les textes mêmes qui fondent l'Union européenne, la dimension sociale initialement incluse dans le Traité de Maastricht a dû finalement se cantonner à un «protocole social» annexe au traité, et donc non contraignant pour l'ensemble des membres. (La Grande-Bretagne, on s'en souvient, refusait absolument d'y souscrire.)

Par ses préoccupations personnelles, l'ancien président Jacques Delors a certes influencé la commission vers des réflexions et des actions plus soucieuses des valeurs sociales. Il n'en reste pas moins que les femmes européennes reprochent à juste titre la maigre part accordée par l'Union européenne aux problèmes sociaux et, lorsque ceux-ci sont abordés, la maigre part accordée aux femmes et aux questions d'égalité, les schémas de réflexion dominants continuant de se baser sur une unité sociale masculine.

## La bonne norme

C'est incontestablement sur ce chapitre que les réflexions de la conférence ont été les plus nourries et les plus audacieuses. Miet Smet, la très féministe ministre de l'Emploi en Belgique (également chargée de l'égalité) propose, dans le domaine du travail, une véritable révolution copernicienne: «*Le modèle culturel féminin de l'emploi devra devenir le modèle normal, a-t-elle courageusement martelé dans son exposé, et non le modèle marginal du travail en Europe. Tout le monde crie sans cesse qu'il faut un équilibre entre le travail et les tâches privées; mais on sait que ce sont les femmes qui prennent du travail à temps partiel.*» Réaliste, Miet Smet constate que l'extension du modèle féminin ne se fera pas «pour des femmes. Mais il devra se faire», ajoute-t-elle, «pour résoudre la situation économique en Europe.» La même idée a été reprise par Marie-Claude Vayssade (ex-parlementaire européenne, France) qui donnait l'exemple de l'interdiction du travail de nuit pour soutenir que dans les dispositions sociales, «la femme est la bonne norme» qu'il faut étendre aux hommes – et non le contraire.

Egalement présent, le commissaire aux questions sociales, Pdraig Flynn, a ouvertement avoué sa déception sur le peu de résultats obtenus en faveur des femmes. Il a cité deux exemples bien connus de la lenteur des conquêtes féministes en Europe. Le congé parental, proposé en 1983 (!) par la Commission européenne, n'a finalement pas emporté l'unanimité des ministres des pays membres (la Grande-Bretagne s'y oppose), alors qu'il avait été réduit à trois mois. L'autre cas d'école est le renversement de la «charge de la preuve» (transférée à l'employeur en cas d'inégalité de salaire). Présentée par la commission en 1988, cette proposition de directive n'a toujours pas eu l'aval des ministres, et contraindra les services de M. Flynn, comme pour le congé parental, à envisager une autre stratégie d'adoption... nullement garante de réussite.



De gauche à droite: Mme Marie-Claude Vayssade, ancienne parlementaire européenne; Mme Anne Taylor, présidente du lobby européen des femmes; M. John Palmer, journaliste du «Guardian».

Ces deux exemples montrent bien où se situe le pouvoir, et où se situent aussi les résistances à faire progresser la condition des femmes. En résumé: le Parlement européen lance souvent des idées féministes, la commission fait parfois des propositions de directives féministes, quelques ministres européens seraient prêts (en se faisant tirer l'oreille pendant des années) à voter des directives féministes, et enfin la Grande-Bretagne bloque toujours les directives féministes!

## Le pays des hommes en gris

Malgré les heures passées à décortiquer ces deux critères, la Conférence n'aura pas suffi à me convaincre: plus démocratique, et plus sociale, l'Europe sera à peine plus féministe.

Mais le jour où les pays membres seront plus féministes, alors l'Europe suivra. Cela semble une lapalissade, mais c'est tout juste si une intervenante a osé le rappeler. Pourtant, durant les campagnes précédant les votes des pays nordiques sur leur adhésion à l'Union, toute la coterie politique européenne s'est bruyamment réjouie du vent frais que ces nouveaux membres souffleraient sur la vieille Europe. Et il est vrai qu'un front commun de la Suède, de la Norvège et du Danemark par exemple pourrait défendre une politique égalitaire autrement plus efficacement que n'importe quelle réforme savante des institutions.

Assez ironiquement, alors que la Norvège n'a pas cessé d'être citée en modèle lors de la Conférence sur les femmes et la construction européenne, on sait, depuis, qu'elle a refusé d'entrer dans ce qu'elle surnomme «le pays des hommes en gris.» Cette défection n'est pas seulement dommage, elle est dramatique pour la cause des

femmes dans l'Union européenne. Car si l'Europe a tant de peine à rendre plus féministes les pays qui la composent, son seul salut aurait été de compter plus de pays féministes. En voilà un, et non des moindres, qui a manifesté clairement qu'il ne faisait pas assez confiance à l'Europe pour évoluer, même avec de nouveaux membres plus dégourdis.

Quel avenir peut alors se profiler à l'horizon? La Suède et la Finlande suffiront-elles à provoquer ce «choc culturel en matière d'égalité des sexes» que prédisait le journaliste européen John Palmer?

Pour les femmes politiques européennes, la prochaine échéance est claire: en 1996, une Conférence intergouvernementale devra réviser le traité de Maastricht, reconsidérer les institutions, bref, tout revoir et tout reprendre de fond en comble. Percevant l'importance sans égal de l'événement, les femmes européennes s'y préparent dès maintenant, tentant de mettre sur pied un groupe de pression susceptible d'être reconnu comme partenaire social. «*Sans une action affirmative, a déclaré une politicienne irlandaise, les femmes ne participeront pas à la Conférence de 1996.*» Ebauche de cette action, la résolution issue de la Conférence de Bruxelles demande la mise en œuvre de la démocratie paritaire «dans toutes les institutions de l'Union européenne», considérant celle-ci comme un préalable indispensable à la préparation des conférences de 1996.

Il reste donc un an aux femmes pour prouver qu'elles existent dans l'Union européenne. Un an pour prouver qu'elles peuvent rendre l'Europe féministe, au-delà de l'inertie de leurs gouvernements respectifs. Un an enfin pour se donner les moyens de colorier, s'il est possible, «le pays des hommes en gris».

Corinne Chaponnière